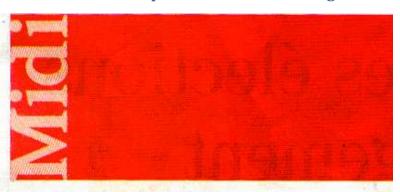


- 1. Artide « Midi Libre » début Avril sur la virée parisienne de Gilles Bargoin
- 2. Artide newsletter « Face Hérault » de Février 2014
- 3. Artide MIDI Libre Aveyron du lundi 3 juin 2013 sur le RAID PHOTO Paris Cap Nord
- 4. Artide MIDI libre région du lundi 3 juin 2013 sur le RAID Paris Cap Nord
- 5. Artide « petit canard APF Aveyron » d'Avril 2013 sur le RAID Paris Cap Nord
- 6. Artide MIDI Libre du 27 septembre 2013 : rencontre Rémi Gaillard pour l'essai de ma « chariotte »
- 7. Artide MIDI Libre du 23 mars 2013 sur l'évolution de l'accessibilité à Millau
- 8. Artide MIDI libre du 15 mars 2013 : « sensibilisations face aux problèmes du déplacement en ville des personnes à mobilité réduite »
- 9. Artide MIDI Libre du 18 octobre 2007 : accessibilité : des efforts à faire »
- 10. Article MIDI Libre du 13 octobre 2007 : « Inaccessibilité la preuve par l'exemple »
- 11. Artide MIDI Libre 21 janvier 2006 : « Les accès handicapés doivent encore être améliorés »
- 12. Artide du journal inteme de La poste du 14 décembre 2004 : pose avec le percepteur de Millau, Alain JUPPE et Jacques CHIRAC lors de l'inauguration du viaduc de Millau en tant que représentant APF
- 13. Artide MIDI Libre du 6 novembre 2004 : « Prévenir des dangers les jeunes conducteurs »
- 14. Artide La dépêche du 15 octobre 2003 : « les collégiens face à la réalité de l'accident »
- 15. Article La dépêche du 15 septembre 2003 : prévention routière « sensibilisation « un appel au respect »
- 16. Article MIDI Libre du 28 mai 2003 : prévention routière « Parcours d'un handicapé en fauteuil à travers Millau »
- 17. Arti de MIDI Libre juin 1995 : « Parcours du combattant dans les rues de Millau pour Gilles BARGOIN et son amie »
- 18. Billet d'humeur du 30 novembre 2013 d'un internaute lecteur de midi libre...

Article « Midi Libre » début Avril sur la virée parisienne de Gilles Bargoin



LE VOYAGEUR

La virée parisienne de Gilles Bargoin

Il est décidément inarrêtable. Début mars, le Millavois Gilles Bargoin a pris le volant de son fourgon adapté en direction de Paris, où il a notamment assisté à plusieurs plateaux radio



(RTL) et TV (Le Before, Le Grand Journal, La Nouvelle Édition), et visité la capitale (la cathédra-

le Notre-Dame-de-Paris, la Tour Eiffel, l'Arc-de-Triomphe, le Moulin Rouge) pendant quatre jours. Ces demières semaines, ce passionné de cinéma était également de passage à Sérignan, où il a fait la rencontre de l'auteur Éric-Emmanuel Schmitt, et à Alès, où il a croisé la route de l'actrice Isabelle de Hertogh. Handicapé tétraplégique incomplet, avide de découvertes, Gilles Bargoin est toujours en préparation du raid photos Paris-Cap-Nord, auquel il projette de participer à l'été 2015.

Article dans newsletter « Face Hérault » de Février 2014

LA NEWSLETTER DE Face Hérault

FEVRIER 2014



SE CONSTRUIRE, C'EST CROIRE EN CE QUE NOUS SOMMES

La parole à Gilles Bargoin:

Comme le précise la loi de 2002, le projet de vie est essentiel pour une personne à mobilité réduite. Le vocabulaire expose des limitations, être dans cette situation ne veut pas dire immobilisme!

Bien au contraire la situation devient un enjeu : «démontrer, donner envie de » ; c'est le projet d'un parcours de vie qui s'est adapté aux réalités, sans tomber dans le frein du handicap.

Se former, démontrer que l'on peut évoluer en terme de compétences, de diplômes, de savoir faire, c'est une démarche construite; elle prend une nouvelle tournure avec des projets plus audacieux comme un rallye raid au volant de son propre véhicule; pour un tétraplégique en fauteuil électrique c'est aussi possible!

Vivre et travailler à Montpellier est aussi un objectif, en faisant partie des forces vives de cette ville.

Pour mieux me connaître, contribuer à mes projets



Midi Libre midilibre.fr LUNDI 3 JUIN 2013

00

«Un handicap devient ce que la personne en fait»

L'invité du lundi | Gilles Bargoin, Millavois d'adoption, est handicapé tétraplégique incomplet.

Mordu de voyages va tenter un pari fou : participer au raid Paris-Cap-Nord en 2014. Une leçon de vie

ésentez-nous ce défi Paris-Cap-Nord dans lequel vous vous êtes lancé. Il s'agit d'un rallye photo el je me prépare à participer du 5 juillet au 3 août 2014. C'est une aventure ouverte à tous, réservée ex voitures, et non chronométrée. Le parcours, d'environ 12000 km. sse par le Danemark, la Norvège, la Suède ou encore la Finlande Depuis longtemps, J'envisageais de me rendre dans les pays scandinaves pour observer le soleil de minuit. Je suis fasciné par ces terres lointaines. Je serai l'un des premiers à vivre ce rallye avec un fauteuii électrique. Ce très grand raid sera pour moi une expérience humaine unique. Mais c'est aussi un projet ambitieux, qui demande une organisation complexe pour quelou'un atteint d'un handican

Justement, comment vous organisez-vous pour partir en toute sécurité?

comme le mien.

Depuis quelques années. Jai réussi a favoriser mon autonomie. Arriver a se déplacer send était pour moi un vrai challerge. C'est chose faille depuis que je conduis mon propre vehacule. Il est amenage pour mon typo de handicap et plus encore. C'est un peu comme un camping-car (lit, placard, frigo, accès un poste de conduite en fauteuri), qui me permet de me déplacer purtout et de voyages en toute sécurité. Depuis, ma vie a totalement changé.

Vos projets vous permettent-ils, l'espace d'un instant, d'oublier votre handicap?

Je ne l'oublie jamais totalement, mais il n'arrive de ne plus y penser. Avec mon camion, je découvre un sentiment de liberté que je n'aurais pu imaginer après l'arrivée de mon handicap. Ça n'a pas de prix. Vivre libre ou mourir est le titre d'un livre



■ Gilles Bargoin réside à Millau depuis 20 ans. Il est membre de l'Association départementale des paralysés de France. Prom.E.T.

écrit par Jean-Christophe Parisot, premier préfet atteint d'un handicap en France. Je rejoins totalement cette philosophie. Je voyage aussi avec des accompagnatrices charmantes qui me permettent d'être le plus heureux des hommes. Les clichés de toutes ces aventures sont également très précieux.

«Le handicap reste un sujet tabou » Gilles Bargoin

Quel message souhaitez-vous faire passer avec Paris-Cap-Nord?

Qu'en quelque sorte, un handicap devient ce que la personne en fait. Qu'il est possible de mener des projets et des actions avec un peu d'organisation. Tout homme est capable de repousser ses limites. Je veux aussi montrer aux valides électrique, avec une tétraplégie incomplète, n'est pas faite pour rester dans une salle à manger. Maigré la barrière du faute electrique, nous avons un langage structuré. Ça, les gens ne veulent pas le voir. Un fauteuil électrique, ça fait peur. Le film *Intouchables* a un peu fait évoluer les regards mais les personnes en situation de handicap lourd sont loin d'avoir atteint la reconnaissance qu'elles méritent. Notre société ne permet pas encore cette évolution des mœurs. Le handicap reste tabou. Derruer exemple en date, avec la décision du Comité national d'éthique de refuser aux personnes handicapées toute assistance sexuelle... Les hommes politiques se réfugient derrière cette décision pour ne pas satisfaire une minorité qui risquerait de choquer une majorité de leur électorat.

Et à Millau, classé en tête du premier classement accessibilité de l'Aveyron?

Certes mais on est encore loin du compte en termes d'accessibilité. Depuis 20 ans, je fais moi-même partie de l'équipe de l'APF Aveyron présente sur le terrain. Pour une personne à mobilité réduite, ce n'est pas si simple de vivre à Millau, maigré les aménagements déjà réalisés. Maintenant, les choses ne peuvent qu'évoluer favorablement. Je l'esnère.

Recueilli par VICTOR GUILLOTEAU

vgullotsau@midlibre.com

■ Gilles Bargola est actuellement à la recherche de aponsors pour l'aider financièrement dans son projet. C'est déjà le cas avec La Poste et Aveyron Évasion. D'autres promisses sont en attente. Plus d'informations sur le site internet de son association "Handicap et voyages sans limites": www.mponfr.

REPÈRES Vos papiers

Gilles Bargoin, né le 20 décembre 1968, est handicapé tétraplégique incomplet en fauteuil électrique. Il réside à Millau depuis 1993. Fils d'agriculteurs auvergnats, sa vie d'étudiant près de Nantes s'arrête le 24 février 1989, à la suite d'un accident de volture. Depuis, il lu faut tout conjuguer avec un fauteuil roulant et une mobilité très réduite. Après plusieurs séjours en centre de rééducation, sa vie estudiantine reprend grâce à l'informatique, dans un centre de reclassement professionnel de Millau, en 1993. Cette formation lui permettra d'accéder au monde du travail Il faudra attendre 2004 pour qu'il fasse l'acquisition d'un véhicule lui permettant de reprendre le volant, grâce à un aménagement sur mesure. Passionné de voyages, il a parcouru 220 000 km avec fourgonnette, d'Amsterdam à Barcelone, en passant par Berlin. Bruges, Gérone, Figueras, Andorre, Lourdes, Carcassonne, Monaco, le Lubéron, la Bretagne, la Provence et Paris. Ces aventures en toute autonomie, avec des accompagnatrices hors du commun. lui permettent d'oublier son handicap

Un objet pour une île déserte?

Même si l'endroit ne s'y prête guêre, ce serait son camion.

Un objet devenu essentiel à ma vie, s'émeut Gilles. C'est mon ouverture sur le monde, ma liberté, mon autonomie. Ce camion me permet de vivre libre. ** Et d'admettre : **Voyager est devenu une passion vitale. Me séparer de ce véhicule serait une petite mort pour moi. **



Aveyron À Millau, Gilles Bargoin veut vivre l'aventure dans un fauteuil

Passionné de voyages il a déjà parcouru 220 000 kilomètres. Handicapé tétraplégique incomplet à la suite d'un accident alors qu'il était étudiant, le Millavois Gilles Bargoin, 45 ans, compte bien continuer et projette de participer au raid Paris-Cap-Nord à l'été 2014. « Je serai l'un des premiers à vivre ce rallye en fauteuil roulant », affirme-t-il.

Gilles Bargoin parcourra les quelque

12 000 kilomètres de ce raid photos à travers les pays d'Europe du Nord à bord de son camion aménagé. Epris de liberté, il veut « aussi montrer aux valides qu'une personne en fauteuil roulant n'est pas faite pour rester dans une salle à manger ».

Mais avant de pouvoir boucler ses valises, Gilles Bagoin doit encore trouver des sponsors.

Photo EVA TISSOT

Article « petit canard APF Aveyron » d'Avril 2013 sur le RAID Paris Cap Nord

PROJET AVENTURE





Gilles BARGOIN, adhérent de Millau, envisage de participer au raid Photo-Cap Nord à l'été 2014. Passionné de voyages, il a déjà parcouru 200 000 kms avec son véhicule léger adapté à son transport et aménagé sur mesure. Ces aventures riches en rencontres lui permettent un instant d'oublier son handicap et de profiter pleinement de ses expériences.

Le Raid Paris Cap Nord est le premier des raids « découverte » et l'un des plus connus. Il se déroulera du 5 juillet au 3 août 2014. Les participants traverseront plusieurs pays, alliant aventure, respect des autres, découverte de soi et du monde avec prises de photos.

Il s'agit d'un voyage de longue haleine mettant à rude épreuve véhicule et raideurs, et nécessitant une bonne dose d'efforts physiques autant que moraux.

Tel est le challenge que s'est fixé Gilles BARGOIN! Pour le réaliser, il est actuellement à la recherche de sponsors. Nous suivrons son parcours...





Article MIDI Libre du 27 septembre 2013 : rencontre avec Rémi Gaillard pour l'essai de ma « chariotte »

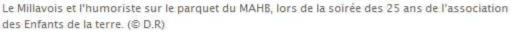


Quand le Millavois Gilles Bargoin et Rémi Gaillard font n'importe quoi

Midi Libre

27/09/2013, 18 h 19 | Mis à jour le 27/09/2013, 19 h 14





Présent samedi dernier à la soirée des 25 ans de l'association Enfants de la terre (créée par Yannick Noah) au palais des sports René-Bougnol de Montpellier, le Millavois Gilles Bargoin "n'a pas pu s'empêcher" d'interpeller l'icône de la capitale héraultaise, Rémi Gaillard.

Gilles, que vous avez certainement eu l'occasion de croiser dans les rues de la cité gantière, a profité de la présence du célèbre trublion du web pour lui faire tester sa "chariotte" sur le parquet du MAHB. "Une petite création pour promener mes auxiliaires de vie qui a beaucoup de succès en ville", précise Gilles, dont l'ambition est de participer au raid photo Paris-Cap-Nord en 2015. "Un nouveau moyen de transport économique et écologique", ajoute celui qui, décidément, n'est pas tout à fait n'importe qui.



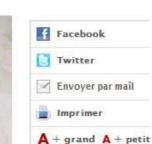


Article MIDI Libre du 23 mars 2013 sur l'évolution de l'accessibilité à Millau

A Millau, la marche de l'accessibilité est encore un peu haute...

VICTOR GUILLOTEAU

23/03/2013, 10 h 15 | Mis à jour le 23/03/2013, 11 h 45







En balade dans les rues de Millau avec Gilles, handicapé en fauteuil électrique, nous avons constaté l'ampleur du travail encore à réaliser en matière d'accessibilité. Le combat est loin d'être gagné...

Un petit tour dans le centre-ville de Millau en compagnie de Gilles Bargoin n'a rien d'une sinécure. Commerces et lieux publics inaccessibles, voitures stationnées sur les trottoirs en toute illégalité, slalom entre les déjections canines... Circuler en fauteuil est un parcours semé d'embûches.

C'est pourtant le quotidien vécu par ce membre de la commission accessibilité de l'arrondissement de Millau, installé dans la cité gantière depuis maintenant vingt ans. "Depuis quinze ans, les choses évoluent dans le bon sens, mais il reste encore beaucoup à faire", déplore ce passionné de voyages, citant le 1er janvier 2015 comme date butoir pour une mise aux normes générale de la Ville (lire encadré).

"Aller à la piscine est un défi" Gilles Bargoin, commission accessibilité

En se baladant dans les rues, on remarque les nombreux commerces et lieux culturels encore inaccessibles (Musée, Tour du Beffroi, salle Costantini), et il faut toujours attendre dans le hall de la sous-préfecture qu'un guichetier vous aperçoive. Impossible, aussi, d'accéder à la mairie annexe.

Mais ce n'est pas tout. "On attend toujours" une stabilisation des berges du quai Sully-Challiès. Et que dire de la **piscine municipale**. "Y aller est un défi, dénonce Gilles. Le guichet est inaccessible, et il n'y a ni vestiaire handicapé, ni lève malade, ni fauteuil douche." Le Som natation est pourtant labellisé par la Fédération française handisport. Un comble.

Gilles Bargoin e-mail: contact@mpcn.fr, site web: http://www.mpcn.fr



8+1 0





Entre incivilités et égoïsme

Pour autant, quelques motifs de "satisfaction" sont à signaler. D'abord, l'accès aux transports urbains. Un bon nombre de quais de bus sont accessibles, et les cars SNCF, permettant plusieurs liaisons depuis Millau, sont équipés. Depuis juin dernier, des taxis privés adaptés permettent aussi un transport en toute sécurité. Toujours au rayon des bons élèves, le cinéma de Millau projette deux fois par semaine ses sorties nationales dans ses petites salles (la grande est inaccessible), permettant aux personnes en fauteuil de voir les grosses affiches.

De plus, la municipalité participe chaque année à l'amélioration de la voirie en abaissant ses trottoirs. "Cela évite aux fauteuils de rouler sur la route, conçoit Gilles. Mais beaucoup d'automobilistes stationnent encore sans état d'âme sur certains trottoirs", regrette-t-il, citant en exemple celui de l'avenue de la République, face à Orange. "C'est de l'incivilité, parfois même de l'égoïsme", tranche Gilles, posant ainsi cette question naturelle aux "valides" : "Et vous, attendriez-vous sagement derrière une voiture pendant soi-disant cinq minutes ?"

qui recrutent en Languedoc-Roussillon videos er riches meners

- Ça peut vous plaire... ou pas
- Mende : du travail faire pour l'accès aux handicapés
- Millau: Pour Gilles Bargoin, "un handicap devient c que la personne er fait"
- Philippe Eliakim:
 "La France est malade de ses normes"

Sujets proches

Urbanisme

Millau

MISE AUX NORMES

"Millau ne sera pas prêt en 2015"

En vertu de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, tous les établissements recevant du public (ERP) devront, au 1er janvier 2015, être en mesure d'accueillir l'ensemble des personnes en situation de handicap (physique, auditif, visuel et mental). La participation et la citoyenneté de ces personnes posent le principe "d'accès à tout pour tous."

La loi s'adresse notamment aux commerces, restaurants, hôtels et professions libérales. Pour autant, "Millau ne sera pas prêt au 1er janvier 2015", avoue l'adjoint aux travaux Claude Alibert, parlant de "Tonneau des Danaïdes" pour la municipalité. "Il a été diagnostiqué des coûts de réhabilitation de voirie à 2 millions d'euros. De leur côté, les travaux dans les ERP se chiffrent à 2,5 millions." Cependant, "chaque année, on y travaille un peu", assure-t-il, citant en exemples la rénovation du stade municipal (ascenseur pour accéder à la tribune), la construction du futur espace Capelle, et la mise aux normes des grilles d'égouts et des passages protégés. "Il faudra installer des rampes d'accès aux commerces, rendre accessibles les professions libérales, mais aussi la mairie annexe, par exemple", rappelant, au passage, qu' "une plateforme pour monter trois marches à la mairie a coûté 40 000 euros".

La tâche de la Ville n'est pas facilitée par l'ancienneté de ses bâtisses plusieurs fois centenaires. "On se refusera à accorder des dérogations, jure Claude Alibert. Mais il faut se rendre à l'évidence : Millau est une ville ancienne. C'est ce qui fait sa richesse, mais cela complique aussi notre tâche en termes de réhabilitation." Les normes sont à retrouver sur accessibilité-batiment.fr.

Abonnez-vous

à la newsletter d'actu de Midi Libre

Votre e-mail







area (area (ar

Article MIDI libre du 15 mars 2013 : « sensibilisations face aux problèmes du déplacement en ville des personnes à mobilité réduite »



situation de handicap circulant en fauteuil. Ci-dessus, Gilles Bargoin, Millau en raison d'une marche de 10 cm. Jusqu'à dimanche, la semaine braderie aura lieu à Onet-le-Château de vendredi à dimanche. Photo V. G.

Jeudi 18 octobre 2007

SOCIÉTÉ : L'accès de plusieurs lieux publics et magasins reste encore difficile pour les personnes en fauteuil roulant

Handicap : des efforts à faire pour faciliter la ville

La délégation départemen-tale de l'Association des paralysés de France (APF) a relayé en fin de semaine dernière à Millau une opération nationale visant à dénoncer les problèmes d'accessibilité que rencontrent les personnes en fauteuil roulant. «L'inaccessibilité est la première des discriminations que vivent les personnes en situa-tion de handicap», explique Hélène Lossignol, l'animatrice de la délégation aveyronnaise qui, aux côtés de plusieurs militants de l'APF, a stigmatisé vendredi à l'aide de parmeaux de couleur" les administrations, commerces et autres lieux publics milla-vois difficiles d'accès, voire impossibles... Les deuxième et troisième étages de la mairie⁽¹⁾, le service des sports, la piscine municipale, la sous-préfecture, l'Office public HLM, la Caisse d'allocations familiales (CAF), le palais de justice, les bus de ville, plusieurs agences bancaires et de nombreux magasins sont, entre autres, concernés. Si la loi de février 2005 sur l'égalité des droits et des chances va obliger tous les lieux publics à se rendre accessibles d'ici 2015, l'APF s'emploie à faire pression sur les pouvoirs publics et les responsables privés à la traîne afin qu'ils n'attendent pas cette échéance pour se préoccu-per du problème. «Ptusieurs boutiques qui ont fait récemment l'objet d'une rénovation n'ont pas respecté les pres-criptions du permis de construire en la matière et ont maintenu une marche sur leur pas de porte, déplore Gilles Bargoin, membre actif de l'APF. Il faudrait des inspec-teurs départementaux habilités à dresser des P.V. aux contrevenants. A l'heure actuelle, seuls les maires peuvent sanctionner les commerces en question, mais ce n'est pas très électoraliste...»



Les militants de l'APF reconnaissent que la voirie et les trottoirs millavois sont aujourd'hui mieux adaptés aux usagers à mobilité réduite, mais font aussi valoir qu'ils ne sont pas les seuls à souffrir des difficiles conditions d'accès de certains lieux publics. «Les mamans avec enfants sur des poussettes, les personnes âgées qui peinent à se déplacer ou encore les Millavois qui, après une fracture, sont handicapés temporaire savent de quoi nous parlons», insiste M. Bargoin.

(1) Vert, orange et rouge, en fonction du niveau d'accessibilité.
 (2) L'ascenseur y est trop étroit pour les fauteuils roulants.

MILLAU

Handicap Inaccessibilité, la preuve par l'exemple

"Accéder7exister": tel est le nom de l'opération organisée par l'Association des Paralysés de France (APF) cette semaine sur tout le territoire.

Action relayée par la délégation départementale de l'APF, mercredi à Rodez, jeudi à Villefranche-deRouergue et hier à Millau. L'association a voulu mettre l'accent sur l'inaccessibilité aux lieux publics, commerces et autres services, vécue comme la première des discriminations par les personnes en situation de handicap, selon un sondage réalisé pour l'APF en mai 2007.

Ces derniers jours, l'association a donc testé l'accessibilité de lieux précis de la cité (transport, voirie, structures de santé, administrations, institutions, commerces, établissements scolaires...) et disposé des silhouettes de couleurs selon les degrés d'accessibilité. Rouge pour les lieux inaccessibles; orange pour ceux qui pourraient l'être mais où il existe un blocage; vert pour les lieux accessibles.

« Le but est de faire un constat de ce qui va et de ce qui ne va pas, et des améliorations possibles, indique Hélène Lossignol, animatrice à l'APF. En sachant qu'en 2015, tous les lieux publics devront être accessibles selon la loi de février 2005 ».



Les membres de l'APF ont disposé des silhouettes de couleurs. F. CÉLIÉ

L'objectif était aussi de sensibiliser le plus grand nombre et de faire prendre conscience des obstacles rencontrés, sachant que cela peut aussi concerner les poussettes, les personnes âgées ou fragilisées de manière temporaire.

Les membres de l'APF ont distribué tracts, autocollants et fait signer des pétitions, hier, sur le Mandarous.

Quant à savoir quelle est la situation sur Millau... « Beaucoup de magasins ne respectent pas les recommandations des permis de construire, note l'un des membres de l'APF, Le problème est que personne, hormis le maire, ne peut sanctionner. Il faudrait peut-être créer des inspecteurs départementaux qui pourraient sanctionner ».

Si, au niveau de la voirie, «beaucoup d'efforts ont été faits », certains lieux institutionnels, sans parler des bus urbains, sont difficilement accessibles : les locaux de la Caf à l'Ayrolle, l'OPHLM, le 2e et le 3e étage de la mairie (ascenseur trop petit) ou encore le rez-de-chaussée haut de la sous-préfecture. Peut-être pourraient-ils montrer l'exemple ? •

D. S.

MILLAU

Société Les accès handicapés doivent encore être améliorés

Gagner en indépendance lorsque l'on circule en fauteuil roulant n'est pas une mince affaire. Pour atteindre son but sans l'aide de quiconque, il faut souvent s'armer de patience. Preuve en est cette démonstration de Gilles Bargoin, membre de l'Association des paralysés de France (APF), il y a quelques mois en arrière.

Ce dernier avait bien voulu parcourir la ville en compaguie d'un journaliste de Midi Libre pour faire prendre conscience aux personnes sans handicap des nombreuses barrières qui se dressent devant un homme cloué dans son fauteuil. A commencer par les voitures garées sur les trottoirs ou les marches devant un bâtiment public...

Le tribunal de Millau par exemple n'est pas accessible aux personnes en fauteuil vu les importantes marches qu'il est nécessaire de franchir avant de pouvoir entrer en son sein. Jean Dupin, qui était encore récemment président du tribunal de commerce avant de céder sa place à Patrick Roustan, disait regretter lors de l'audience de rentrée de la juridiction qu'un plan incliné n'ait pas été installé à l'entrée du tribunal à l'occasion des travaux boulevard de l'Ayrolle. Interrogé à ce sujet, l'ad-



Les bâtiments publics, comme ici le tribunal, mais aussi les commerces, ne sont pas toujours accessibles. Archive

joint aux travaux André Garlenc indique que cet aménagement « n'incombe pas à la mairie ». Il est en effet à la charge de l'Etat. « C'est une préoccupation importante des chefs de juridiction », souligne le procureur de la République Jean-Philippe Récappé. Toutefois, aucune décision concernant ce futur aménagement qui devra « inmanquablement » être réalisé à l'avenir n'a été arrêtée à ce jour. Le coût de ces travaux serait conséquent puisqu'à l'inté-

rieur du tribunal, d'autres marches bloquent encore l'accès notamment à la salle d'audience. De nombreux autres exemples seraient ici à citer, comme la grande salle des Lumières de la ville ou encore l'entrée de la Caf. Les transports en commun ne sont pas non plus accessibles aux handicapés. Gilles Bargoin constate cependant de récentes améliorations. Les réunions organisées tous les six mois au Centre communal d'action sociale (CCAS) permettent de dresser

régulièrement un état des lieux et d'apporter ensuite les améliorations utiles, notamment au niveau des bateaux (dépressions du trottoir).

Mais la question de l'accessibilité n'est pas que l'affaire des pouvoirs publics. Les commerçants doivent aussi penser à ouvrir leurs magasins à tous. Or, « certains se plient à ce qui est demandé, d'autres non », déplore Joëlle Rives, adjointe aux affaires sociales. Le chemin est encore long... •

Article du journal interne de La poste du 14 décembre 2004 : pose avec le percepteur de Millau, Alain JUPPE et Jacques CHIRAC lors de l'inauguration du viaduc de Millau en tant que représentant APF



Article MIDI Libre du 6 novembre 2004 : prévention routière « Prévenir des dangers les jeunes conducteurs »

MILLAU

EDUCATION

Ce matin encore à l'institut informatique 2 ISA

Prévenir des dangers les jeunes conducteurs

Les collégiens millavois sensibilisés aux accidents de la route



Le brigadier-chef Tanguy explique le bon sens aux jeunes futurs conducteurs

Massage cardiaque, sang, oxygène, civière, évacuation et désincarcération, antant d'images choc qui laissent l'assistance coite quand les lumières se rallu-

ment. Ce n'est pas du cinéma! Le commandant Broussou, sapeur-pompier, est bien clair là-dessus et propose à son jeune auditoire une participation active et intelligente. Une soixantaine de collégiens de la classe de 3e 7 de Marcel-Aymard assis-

- ► Certificat de capacité routière dès l'âge de 10 ans
- ► Scoot + pluie + nuit = danger
- ▶ Développer la conduite accompagnée
- ▶ Apprendre les gestes qui sauvent

te, ce jeudi matin, à la conférence sur la sécurité routiere, coordonnée, dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisa-tion, par le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Somante paires d'yeux fixes sur l'écran de la salle de projection de l'institut informatique Sud-Aveyron (2 Isa) vont très vite s'écurquiller devant

court-métrage réalisé par l'atelier audio-visuel du collège Jeanne-d'Arc. Manœuvres effectuées en 2003 et mise en scène d'un accident de la route pour provoquer, à la clé, un impact psychologique! Mission réussie mais pas terminée pour le commandant Broussou et le major Crebassa.

S'ouvre alors le jeu des questions réponses entre les deux sapeurs-pompiera et ces jeunes férus de "mob", de skate ou de roller, « les chevaliers sans peur et sans reproches ». Ils sont les premières victimes de la combinaison mortelle : deux roues + pluie + nuit, dans un département rural, ce qui ne simplifie pas la mission des secouristes Différence est faite entre un accident en zone urbaine pour lequel l'intervention sera

déclenchée dans les minutes qui suivent l'alerte et les cas d'accidents de pleine nature, découverts dans des délais beau-coup plus longs. Ces éléments devraient inciter les jeunes à suivre une formation de premiers secours. « Vous devez être responsables dans la société », insiste le commandant Broussou, avant d'énumérer des moyens matériels qui n'ont rien à voir avec les cliches télévistiels, « à Millan, pas d'hético ni de belles marias » trois ambulances, deux véhicules radio-médicalisés et un véhicule de secours routier (matériel affecté aux accivéhicules dents corporels). Il semble important, dans ces conditions, de prévenir plutôt que guérir. Les jeunes filles, vêtues de couleurs sembres et marchant sur les roures parfois peu éclairées, sont interpelées sur la nécesaite de se rendre visibles aux heures crépusculaires. Les garçons ne sont pas 'épargnés' et le couperet tombe

sont pas "epargnes" et le compete torme la l'évocation des casques portés d'une façon cavallère. Lors d'un choc, ils peu-vent être projetés à plus de 20 m. « Mais que fait la police ? « tance un élève du fond de la salle. « Je ne vous leux que du bien », ressure le brigader chef l'angue de la police punicipale c'hurchef Tanguy de la police municipale, chargé avec le sous-brigadier Ambec de la prévention en milieu scolaire. Après un petit rappel du rôle de la police quant à la mise

« Qui a déjà eu un accident en scooter ? »

en sécurité, l'assistance technique et le constat lors des acci-dents, les jeunes sont mis à l'aise et les questions fusent. Drogue, alcool et répression, mais au code de la route, BSR (Brevet de sécurité routière) ou permis probatoire. Une bonne heure de débat avant de faire la connaissance de Gilles Bargoin. Il suit

un stage de recyclage professionnel infor-matique et se bat auprès des institutions pour développer l'accessibilité aux handicapés. Convaincu que « les choses hougent dans le bon sens », il regrette néan-moins de n'avoir pu visiter le chantier du viaduc, les bus n'étant pas adaptés. Et oui, à 36 ans, Gilles est tetraplégique. Il a perdu l'usage des membres et bon nombre d'amis après une muit trop arrosée. Aujourd'hui, il conduit un autre modèle de deux-roues e

Bon à savoir

- Attestation de formation aux premiers secours : AFP. Huit heures de formation pour le prix de 40 euros.
- Un conducteur ayant consommé de l'alcool est verbalisable à partir de 0,25 g par litre d'air expiré : 135 euros.
- Des troces de drogue dans un prélèvement urnaire donnent lieu à une garde à vue.
 Un piéton en état d'ébriété sur la voie publique subra un "dégrisement" et pourra
- étre verbalisé.
- Skate-board et rollers appliquent les mêmes règles que les piétons au va du code de la route. Il fout apprendre à partager les trottoirs en veillant à la sécurité de chacun. - La maitié des accidents corporels concerne

les piétoris ou les conducteurs de cyclo. .

Article La dépêche du 15 octobre 2003 : Prévention routière « les collégiens face à la réalité de l'accident »

Un film sur l'accident simulé du 15 octobre 2003 a été projeté hier. Photo DDM, Ph. R. Sécurité routière. Projection, débat et témoignage, hier matin à 2ISA.

Les collégiens face à la réalité de l'accident

omment sensibiliser des collégiens de 13 à 15 ans sur la réalité d'un accident corporel de la circulation; ses tenants et ses aboutissants; les comportements avant, pendant et après à faire ou à ne pas faire? Comment les intéresser, eux qui sont abreuvés de séries télé américaines ou de télé-réalité si loin de la réalité? Tel est le défi auquel sont confrontés enseignants et forces de l'ordre. L'an passé, l'organisation, par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) d'une simulation d'accident grandeur nature au scénario élaboré - collision auto-scooter avec conduite du deux-roues sous l'emprise de stupéfiants - avait permis de marquer les esprits des jeunes élèves de 3º de Millau. Cette année, faute de pouvroir ré-organi-

ser un tel exercice, le CLSPD s'est appuyé sur le film de la simulation réalisé par le collège Jeanne-d'Arc pour organiser, hier et aujourd'hui à 2ISA, quatre rencontre-débat ont eu lieu avec les collégiens de la ville,

«C'EST PAS DU CINÉMA»

En dépit d'atermoiements (lire cidessous), la première séance, ce jeudi matin, est parvenu à toucher les élèves. «L'accident que vous venez de voir est réaliste, très proche de la réalité. Ce n'est pas du cinéma, ça se passe vraiment comme ça; ça crie, ça court», précisait après la projection le commandant Broussou, répondant aux objections «c'est pas vrai» entendues l'an passé. À la soixantaine d'élèves présents, le commandant a expliqué la teneur d'une intervention pour les sapeurs-pompiers et prodigué quelques conseils. «Si vous êtes témoin d'un accident et que vous avez le brevet de secourisme - que je vous encourage à passersurtout ne touchez pas les victimes qui paraissent dan un état grave. Protégez, alertez; secourez, on s'en occupera.»

A la question du Dr Jacob, urgentiste au SMUR de Millau, de savoir ce qu'ils pensaient du film, plusieurs élèves soufflent «ça fait peur.» «Oui ça fait peur, surtout quand je vois parfois des jeunes à scooter sans casque, à 2 ou 3 dessus et à fond les manettes», poursuit le médecin qui rappelle «le coût humain, financier, familial» d'un accident.

«LA FUMETTE SERA MESU-RÉE COMME L'ALCOOL»

Policiers au commissariat de Millau, MM. Tanguy et Ambec détaillent ensuite les moyens de répression. Un sujet qui éveille la curiosité de plusieurs élèves désireux de savoir à partir de quel âge ont peut être placé en garde à vue ; comment se passent les inscriptions au casier judiciaire. Après une partie sur la conduite et l'alcool, les policiers abordent les stupéfiants et annoncent que des dépistages préventifs (par la salive) seront bientôt mis en place. «La fumette sera mesurée comme l'alcool. Si vous devez conduire, vous devez être parfaitement clean», résume en conclusion le commandant Broussou.

Philippe Rioux

Témoignage poignant

En fin de séance est arrivé le moment le plus fort de l'heure de sensibilisation avec le témoignage de Gilles Bargoin, membre de la commission d'accessibilité à l'Association des paralysés de France. Arrivé en fauteuil roulant, M. Bargoin raconte l'accident qui, à 20 ans, l'a rendu tétraplégique. Après une soirée arrosée, c'est en rentrant chez lui que le jeune étudiant qu'il était perd le contrôle de sa voiture qui percute un pylône. « Malgré l'alcool et la fatigue je me sentais capable de prendre le volant », raconte-t-il. L'accident a bouleversé sa vie. Inaccessibilité morale et physique, éloignement des amis ne sachant comment réagir, impossibilité d'aller chez ceux dont les appartements sont impraticables, déserts affectif et sexuel. A mots pesés, tout à la fois pudiques et choisis, Gilles Bargoin, détaille son difficile quotidien. « Mon but n'est pas d'effrayer, ni d'apitoyer mais de faire prendre conscience des risques », explique-t-il, avant de conclure « Quand on est jeune, on se croit immortel, la mort semble si loin... Un accident ne dure pas que quelques secondes, il dure toute une vie... » Le silence glacial qui avait envahi l'amphithéatre s'est alors réchauffé d'applaudissements. - Ph. R.

Article La dépêche du 15 septembre 2003 : sensibilisation « un appel au respect »



« Les gens n'ont pas conscience de la difficulté que rencontrent certaines personnes handicapées, que ce soit pour les accès physiques à certains lieux, ou l'accès au sens large (à la culture, au sport, etc.) », explique Joëlle Rives, maire-adjointe à la Solidarité, qui inscrit cette initiative nouvelle dans le droit fil d'un travail mené depuis longtemps par la Ville et notamment la commission handicap du CCAS qu'elle préside.

Mais le premier des combats reste bien concentré sur les accès au sens premier et cible en priorité les places de stationnement réservées aux handicapées et indûment occupées. « A Millau, trop nombreuses sont encore les personnes qui se garent à cheval sur les trottoirs ou sur ces emplacements réservés en disant que c'est juste pour quelques instants. Mais un instant, ça suffit pour gêner une personne handicapée et l'obliger à faire un détour pénible et fatigant. Il ne doit pas y avoir d'instant et les emplacements doivent rester libres », martèle Joëlle Rives, approuvé par Gilles Bargoin, membre de la commission d'accessibilité de l'arrondissement de Millau et membre de l'APF, dont le fauteuil roulant se trouve parfois bloqué par des voitures mal garées.

Philippe RIOUX.

Le programme

De 10 heures à 12 heures, pour mieux sensibiliser les valides aux difficultés que rencontrent les personnes handicapées se déplaçant en fauteuil ou avec des béquilles, un parcours en fauteuil roulant sera organisé dans les rues de Millau (départ devant le CCAS, place des consuls).

De 14 heures à 18 heures se déroulera une course entre fauteuils roulants et membres de l'association de rollers de Creissels. Suivra un match de hockey entre fauteuil et rollers; puis une démonstration de rollers.

L'association des chiens guides d'aveugles du Midi proposera pour sa part une démonstration et une mise en situation.

Enfin, l'APF, la police municipale et les services techniques de la Ville tiendront des stands d'information.

C Value O | Qui O | National O

La Dépêche du Midi





07:39

La pétition de Luche en faveur de la RN88



LES MERCREDIS DE LA REDACTION

Parcours d'un handicapé en fauteuil à travers la ville

Bateaux oubliés, voitures gênantes, marches : les obstacles à l'insertion

■ Ce qui l'exaspère le plus? Tous ces automobilistes qui avancent toujours cette sempiternelle excuse: « Je n'en ai que pour deux minutes » Sauf que deux minutes sur un passage piéton, sur un trottoir, devant un plan incliné, cela oblige Gilles Bargoin à rebrousser chemin. Négligence, inattention de la part des conducteurs valides? Après 14 ans passés en fauteuil roulant, Gilles Bargoin aurait plutôt tendance à taxer ses conci-

toyens d'égoisme.

Le parcours d'une personne handicapée est loin d'être de tout repos à Millau, comme ailleurs. Pour Gilles Bargoin, les difficultés commencent souvent à peine la première roue sortie. Un véhicule stationné devant l'accès handicapé rue du Voultre et il est contraint à emprunter le boulevard Richard. Le premier détour de la journée... et certainement pas le dernier. Autant prévoir large donc quand on doit honorer un rendez-vous. Le boulevard Richard, a priori accessible, peut aussi s'avérer traître. « Les voitures sont garées en rangées et pas en file indienne, déplore Gilles, également membre actif de l'Association des paralysés de France (APF). Il suffit qu'un camion soit sta-tionné devant des marches par exemple et ça ne passe plus. - La solution : faire demi-tour, rouler jusqu'au premier passage surbaissé et « descendre sur la rou-te ». Une issue qui n'en est pas vraiment une. Mais mieux vaut passer outre les ris-ques encourus au milieu des voitures. Sinon, autant rester enfermé chez soi.

La rue Louis-Blanc figure dans la liste des exemples les plus flagrants. Les trottoirs ne sont certes pas très larges mais le



Des accès inutiles car souvent obstrués



Des lieux publics qui restent inaccessibles : de quoi insuffier un sentiment d'injustice.

Refoulé du

bureau de

vote il y a

deux ans

plus embétant, c'est l'absence de bateaux aux différentes intersections. La encore, toute personne circulant en fauteuil doit cohabiter avec le flux des voitures. Gilles concède toutefois que « beaucoup d'améliorations ont été faites dans le centre-ville », grâce notamment aux efforts consentis par les services techniques municipaux qui accordent « une oreille attentive » à ses requêtes. Il y a quelque mois, le
membre de l'APF représentant les personnes à mobilité réduite au sein de la commission accessibilité (lire ci-contre) avait.

réalisé un dossier fort d'une vingtaine de pages recensant tous les obstacles renconfres sur la voirie. En majorité, des hateauxmanquants sur les principales artères. A l'automne, toutes ces barrières ne seront pas levées, loin de la, mais des travaux seront toutefois réalisés sur l'avenue Jean-Jaurès, entre autres.

Le parcours du combattant n'est pas fini pour autant. « Les personnes paraplégiques ou tétraplégiques ont intérêt à être bien musclées », ironisent les époux Burgoin. Car des muscles, il en faut pour affronter les pentes trop raides, comme à la Caisse primaire d'assurance maladie par exemple, ou encore pour pousser les portes trop lourdes...

Mais même à avoir des muscles disproportionnés, franchir des marches de dix ou quinze centimètres, voire plus, tient du domaine de l'impossible. Les exemples de discrimination ne manquent pas. Poser une annonce dans une agence, assister à une audience du tribunal, visionner un film qui vient tout de juste de sortir sur les grands écrans, déambuler dans le musée, toutes ces activités semblent à Millau réservées aux personnes valides qui ne sont pas clouées sur un fauteuil roulant.

La non-accessibilité à des lieux publics peut même aller jusqu'à la privation du droit de vote. « Une année, on n'a pas voté, se souviennent Gilles et son épouse

Dominique. On était allé à la salle des fêtes pensant que ce serait faulle de rentier mais ce n'était pas notre hureau de voie . Les époux sont conviés à se rendre à l'école Paul-Bert mais sur place, il leur est impossible de pénétrer dans le bâtiment. Depuis, les choses ont été régularisées mais le souvenir de ce jour est encore bien présent dans leurs esprits.

« C'est honteux qu'une personne handicapée soit obligée de voter par procuration, qu'elle soit traitée comme un

demi-citoyen ...

Un point de vue largement partagé par les associations défendant les personnes à mobilité réduite. Ces dernières espèrent que l'année européenne du handicap servira à prendre modèle sur quelques proches voisins. Dans certains pays, l'intégration y est bien meilleure, assurent-elles.

Sandra JEGU

Article MIDI Libre juin 1995 : « Parcours du combattant dans les rues de Millau pour Gilles BARGOIN et son amie »



La commission "Handicap" du CCAS communique : « Se déplacer dans la ville pour ceux qui marchent avec difficulté, roulent en fauteuil, poussent un tout petit dans un landau, ou qui encore prennent leurs repères à la canne, tient parfois du miracle.

« Les trottoirs souvent trop étroits, sont quelquefois envahis par des véhicules ou du mobilier urbain. Ce qui à première vue pourrait n'être qu'un sympathique désordre, occasionne une gêne souvent cruelle, pour des citoyens que la vie a privés partiellement ou totalement d'autonomie.

« En matière de stationnement de véhicules, le fait que les emplacements réservés aient des dimensions plus grandes que les autres, permet de donner plus d'aisance à l'invalide pour sortir ou rentrer dans son véhicule.

« Il faut donc réserver l'usage de ces cases à ceux pour qui elles sont nécessaires, et ne pas sous de futiles prétextes de commodité les accaparer, même pour quelques instants.

« De même les trottoirs doivent être suffisamment dégagés pour permettre l'utilisation de cannes, de béquilles, de voiturettes, d'appareils de prothèse car, ne l'oublions pas, pour les personnes atteintes d'infirmité et pour leur accompagnant, tout déplacement demande un effort, un calcul de tous les instants afin de conserver suffisamment de stabilité. La collectivité fait des efforts dans ce sens (aménagement des trottoirs, aires de stationnement réservées, création de cheminements praticables, notamment aux abords et accès des bâtiments publics).

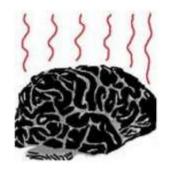
« Mais pour être pleinement efficaces, ces aménagements doivent être respectés par chacun d'entre nous, car il ne saurait y avoir de vie sociale sans une complète accessibilité de la ville à tous ».

Billet d'humeur du 30 novembre 2013 d'un internaute lecteur de midi libre...

← → C 🗋 lasenteurdel-esprit.hautetfort.com/archive/2013/11/30/sondage-bidon-5234890.html

La senteur de l'esprit

humeurs personnelles, divagations diverses et variées



« Cuisine interne du cinéma | Page d'accueil | Victor Young Perez

>>

samedi, 30 novembre 2013

Sondage bidon

A l'image d'autres quotidiens, *Midi Libre* consulte la population, sur la Toile et dans la rue. Cela donne, en fin de journal, une rubrique, "la question", illustrée par le résultat des votes d'internautes et l'opinion de quatre anonymes, que l'on a (en général) pris soin de choisir dans quatre départements différents de la zone de diffusion du quotidien montpelliérain.

Rebelote dans le numéro du 14 novembre 2013. La question posée était : "La gentillesse est-elle une qualité actuelle ?" Voici les réponses :



C'est de nouveau l'Aveyronnais de service qui m'a interpellé. Gilles Bargoin est un sacré bonhomme. Handicapé moteur sévère, il s'efforce quand même de prendre goût à la vie. C'est en juin dernier que *Midi Libre* a publié un entretien avec celui qui envisage de participer à un raid.

Etonnant, non?

Catégories

Aveyron, mon amour

Bouts rimés

...